



# agglorama

## Dossier

***Taxe professionnelle :  
l'Etat impose une réforme  
injuste contre notre territoire !***

Avril 2010

**Boulogne-sur-Mer**  
Exposition "Commerces de Capécure  
et du port de Boulogne-sur-Mer"



Vendredi 26 mars 2010

**Boulogne-sur-Mer**  
Présentation officielle  
du nouveau site internet  
de la CAB



Mardi 30 mars 2010

**Saint-Martin-Boulogne**  
Les "Semaines de la Danse":  
compagnie Révolution



Mars 2010

**Opération de thermographie  
du territoire "Jisol'ou"**

➤ Directeur de la publication :  
Frédéric CUVILLIER, Président  
de la Communauté d'agglomération  
du Boulonnais

➤ Coordination : Frédéric DESGARDINS,  
responsable de la communication

➤ Rédaction : Frédéric DESGARDINS,  
Benoit LOBEZ, Amélie WAQUET

➤ Photos : Yoann GUILLOU, Alain MONTIGNY,  
Frédéric DESGARDINS, Benoit LOBEZ,  
Magali MAGERE

➤ Maquette : Service Communication

➤ Impression : L'Artésienne - Liévin  
03 21 72 78 90

Imprimé sur du papier recyclé

➤ N° ISSN : 1951-2228

➤ Nous contacter :  
Communauté d'agglomération  
du Boulonnais  
1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755  
62321 Boulogne-sur-mer CEDEX  
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 10 37 63

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)  
[www.tourisme-boulonnais.fr](http://www.tourisme-boulonnais.fr)  
[www.boulogne-emploi.com](http://www.boulogne-emploi.com)

## Maintenir le CAP, se recentrer sur nos priorités

**A** l'heure où les réformes du gouvernement remettent gravement en cause l'avenir des collectivités territoriales et infligent un nouvel impôt aux ménages, nous devons rester solidaires, unis et imaginatifs pour l'avenir du boulonnais.

A l'Assemblée Nationale, dans la presse, dans les échanges que j'ai pu avoir avec les chefs d'entreprises ou les habitants de l'agglomération, cela fait des mois que je ne cesse de dénoncer avec de nombreux élus du territoire, une réforme injuste et irréfutable qui a de graves conséquences sur le boulonnais. Malheureusement, on le voit aujourd'hui avec une augmentation en moyenne de 15€ sur les taxes d'habitations des ménages boulonnais. Avec un manque certain de ressources dans les années qui viennent, nous devons recentrer nos priorités, nous concentrer sur nos compétences et réaliser toutes les économies possibles. Ce travail a d'ailleurs commencé depuis déjà deux ans et nous avons fait appel à un cabinet spécialisé pour rechercher toutes les solutions possibles afin d'économiser et rationaliser les coûts.

Mais ne baissons pas les bras, soyons combattifs, notre territoire a de formidables atouts qu'il nous faut valoriser et promouvoir. En plus des services à la population que sont le transport, la gestion des déchets, le traitement de l'eau ou l'offre de services nouveaux comme le futur crématorium, notre priorité demeure, encore et toujours, l'emploi. Toutes les forces du territoire doivent s'unir pour que le Boulonnais continue d'attirer des entreprises françaises et étrangères, poursuive son travail d'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprises, qui sont sources d'emplois futurs pour notre boulonnais. Je profite d'ailleurs pour saluer l'arrivée du groupe BARON, qui a fait le choix de notre territoire pour s'installer dans un bâtiment géré par la CAB, avant de créer sa propre usine. Cette entreprise de très haute technologie voulait s'implanter dans une "grande ville de l'agro-alimentaire", n'est ce pas le signe que le territoire est attractif, prouve sa capacité à attirer de grandes entreprises. Il faut maintenir le cap !



Frédéric CUVILLIER

Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais  
Député-maire de Boulogne-sur-Mer

### Acturama

- 4 **Développement économique**  
Le groupe Baron s'implante au parc paysager de Landacres
- 5 Les pépinières soutiennent l'emploi
- 6 **Logement**  
La CAB vous aide à améliorer votre logement
- 8 **Solidarité**  
Une nouvelle "Cigales" dans le boulonnais
- 9 Parcours du Citoyen : en direct des quartiers de l'agglomération avec des apprentis journalistes
- 10 **Internet**  
www.agglo-boulonnais.fr : le site internet des habitants de l'agglomération boulonnaise
- 11 Un portail internet au service de l'emploi
- 12 **Sport**  
Un nouveau centre sportif de haut niveau pour le BCK
- 13 **Environnement**  
Opération thermographie : réduire les factures en énergie
- 14 **Conseil de développement durable**

### Dossier agglomerama

- 15 Taxe professionnelle : l'Etat impose une réforme injuste contre notre territoire

### Explorama

- 22 Georges Mathieu, jeunesse boulonnaise, artiste mondial

### Citérama

- 24 Nesles

### Culturama

- 26 Votre agenda culturel

# Le groupe Baron s'implante

au parc paysager de Landacres

**E**n inaugurant son installation dans un atelier relais de la Communauté d'agglomération du Boulonnais au parc paysager d'activités de Landacres, le groupe Baron s'implante dans "une grande ville de l'agro-alimentaire", au plus près de clients potentiels.

Après avoir affirmé ses compétences dans l'automobile, la métallurgie, la chimie et le BTP, le groupe calaisien, créé et présidé par Philippe Baron, souhaite investir un nouveau secteur industriel, l'agro-alimentaire. Sur 700 m<sup>2</sup>, Baron BCO va développer une activité axée sur l'automatisme, l'électricité et la vidéo. Le site sera opérationnel le 22 mars, d'abord avec des salariés issus des sites de Calais et de Rinxent. « Ensuite, explique le responsable d'exploitation Stéphane Herbaut, nous tablons sur une vingtaine d'embauches en deux ans ». Après quoi, Baron pourrait quitter l'atelier-relais pour créer sa propre unité de production sur ce même parc d'activités de Landacres géré par la CAB.

Le lundi 15 mars, le PDG Philippe Baron a fait visiter ses nouvelles installations à Frédéric Cuvillier, président de la CAB, Francis Leroy, président de la CCI, et aux maires de l'agglomération boulonnaise. "Il s'agit, ont-ils constaté, d'une entreprise de très haute technologie".

**Contact :**  
[www.baron-groupe.fr](http://www.baron-groupe.fr)



# Les **pépinières** soutiennent l'emploi



*Créamanche accueille de nombreux jeunes créateurs d'entreprise*

**R**appelons que la CAB a mis en place et gère des structures visant à permettre un bon départ pour les entreprises : des pépinières. Créamanche, qui a fêté ses 20 ans en 2009 se veut généraliste, Haliocap accueille la filière des produits de la mer.

## La seule pépinière certifiée

Le travail réalisé par les équipes des pépinières de la CAB, avec le service créations d'entreprises de la CCIBCO a permis à Créamanche d'obtenir le label NF délivré par l'AFNOR. Il reconnaît l'excellence des services apportés aux créateurs d'entreprises. Créamanche est la seule pépinière à obtenir ce label parmi les seize du département.

## Bilan positif dans un contexte difficile

Créamanche aura accueilli onze nouvelles sociétés en 2009. Au sein d'Haliocap, trois ateliers pépinières sur quatre sont occupés. Les entreprises y innovent dans des conditions idéales.

A ce jour, 29 entreprises sont hébergées à Créamanche et Haliocap, ce qui représentent 112 emplois. L'année 2009 aura vu dix entreprises sortir des pépinières pour s'implanter dans le Boulonnais, étape logique et positive de leurs développements.

Permettre la création d'entreprises dans les meilleures conditions demeure une mission prioritaire pour les élus de la CAB. Les pépinières y concourent, discrètement mais efficacement.

## Des bureaux clefs en main disponibles

A Garromanche, la CAB vient de rénover un bâtiment, dit "Charcot", de plus de 800 m<sup>2</sup>, pour lui donner une vocation d'hôtel d'entreprises destiné aux activités tertiaires. Il propose 19 bureaux meublés et offre des espaces communs aux entreprises hébergées (accueil sécurisé, salle de réunion, cafétéria...). Ce bâtiment s'adresse aux entreprises ayant dépassé le stade du démarrage de leur activité. ■

**Contact :**  
**Isabelle PELERIN à la CAB**  
**03 21 10 36 36**  
**[ipelerin@agglo-boulonnais.fr](mailto:ipelerin@agglo-boulonnais.fr)**

# La CAB vous aide à améliorer **vos** logement



© djemphoto - Fotolia.com

**L**a Communauté d'agglomération du Boulonnais, parmi ses nombreuses missions, œuvre dans le domaine de l'habitat de différentes manières. Parmi celles-ci, un dispositif s'adresse aux propriétaires privés afin de leur apporter un soutien dans l'amélioration de leur logement.

Très simplement, la CAB gère directement des aides mises en place par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Toutefois, les élus de la CAB ont souhaité aller plus loin en ajoutant des moyens supplémentaires à l'enveloppe financière proposée par l'ANAH.

La CAB constitue ainsi le guichet unique, le seul interlocuteur, pour les démarches en vue d'obtenir une aide financière pour des

travaux d'amélioration de votre logement. Ce dossier vous propose une présentation des principaux critères d'attribution et des témoignages. Vous pouvez également contacter les services de la CAB pour plus de détails.

## Pour qui ?

Le logement concerné doit être **achevé depuis au moins quinze ans** pour bénéficier d'une aide éventuelle. Le dispositif est assez souple pour permettre des financements dans les cas suivants :

- Vous êtes propriétaire de votre logement (propriétaire occupant) et les projets de travaux concernent donc votre **résidence principale**. En fonction de votre situation (plafond de ressources) et des travaux envisagés, vous pouvez bénéficier d'une aide

comprise entre 20% et 50% du coût.

- **Vous mettez en location** (propriétaire bailleur) un ou plusieurs logements concernés par des travaux. Dans ce cas de figure, l'aide financière possible, en fonction du type de loyer pratiqué, varie de 30 à 85%.

## Pour quels type de travaux ?

Les aides pour l'amélioration du logement concernent certaines catégories de travaux.

- **L'économie d'énergie** : remplacement de menuiseries vétustes, isolation de la toiture ou des murs...
- **Travaux liés à la sécurité, à la mise aux normes** : raccordement et branchement des réseaux gaz, électricité, assainissement,...
- **Aménagement liés à la santé** : adaptation du logement pour faciliter le quotidien de personnes âgées ayant des difficultés particulières, ou de personnes handicapées (monte-escalier par exemple...).

## Attention

- Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt du dossier.
- Les travaux doivent être réalisés par une entreprise (fourniture et installation).

## Qui contacter ?

**Pour plus de renseignements et pour vous accompagner dans la démarche, contactez :** Julie Lamare ou Loïc Leroy, service habitat de la Communauté d'agglomération du Boulonnais au 03 21 10 36 36  
 jlamare@agglo-boulonnais.fr

## Rencontre avec "Babette" et Denis Sellier

M. et Mme Sellier, retraités et propriétaires de leur appartement, résidence le Vallon, à Boulogne-sur-Mer, répondent à nos questions à propos de l'aide à l'amélioration du logement.

### **Comment avez-vous pris connaissance du dispositif d'aide à l'amélioration du logement ?**

**Mme Sellier :** Nous avons d'abord un problème de volet roulant. Il était quasiment hors service, très difficile à manier, d'autant plus que j'ai des soucis au dos. Nous avons demandé un devis auprès d'un artisan pour le remplacer par un volet électrique, mais ça restait une grosse dépense pour nous.

**M. Sellier :** Nous avons la chance d'être ici, chez nous, mais nos retraites sont justes pour réaliser des travaux rapidement. L'artisan nous a alors parlé des aides possibles, selon nos ressources, pour faire certains travaux. Il nous a orientés vers la CAB.

### **Comment cela s'est-il passé ensuite ?**

**M. Sellier :** Très simplement, par un appel téléphonique d'abord, pour demander quelques renseignements et un dossier à remplir. Nous l'avons reçu très vite à domicile.

### **Ce dossier est-il compliqué à remplir selon vous ?**

**Mme Sellier :** Il faut bien faire attention à ce qui est demandé, mais rien de bien difficile. En plus, notre dossier comportait une demande en rapport avec mon problème de santé.

**M. Sellier :** Les services de la CAB vérifient. Je me souviens qu'il manquait un document. Ils me l'ont signalé, je l'ai donné et tout s'est bien passé.

### **Et la réponse vous est parvenue combien de temps après ?**

**Mme Sellier :** un mois et demi je crois.

**M. Sellier :** Oui, c'est un délai raisonnable et dès que nous avons la lettre d'accord, nous pouvons confirmer la commande (NDLR : dorénavant, la nouvelle législation permet de démarrer les travaux dès réception de l'accusé de dépôt du dossier).

### **Sans ce dispositif d'aides, auriez-vous réalisé ces travaux ?**

**M. Sellier :** Non, ou il nous fallait attendre pour économiser et ça devenait urgent !

**Mme Sellier :** C'est vraiment très bien, c'est une aide précieuse puisque nous avons bénéficié de 70% du montant pour ce remplacement de volet roulant.

**M. Sellier :** Quelques mois plus tard, nous avons procédé de même pour remplacer une fenêtre vétuste et son volet roulant. Là aussi, tout s'est bien passé et nous avons gagné en isolation et en confort d'utilisation.



### **Etes-vous donc satisfaits de ce dispositif ?**

**Mme Sellier :** Nous sommes bien accueillis, bien conseillés au niveau de la CAB. Les délais sont très raisonnables et l'aide apportée, dans notre cas, est conséquente. Pour moi, avec mes soucis de santé, j'ai vraiment bien plus de confort depuis les changements de volets.

**M. Sellier :** C'est un très bon principe qui prend en compte les ressources, mais aussi des besoins d'aménagement liés à la santé des personnes. Nous sommes donc très satisfaits.

## Des retombées pour l'économie locale

En 2009, les subventions CAB et ANAH représentent 1.500.000 € réparties pour améliorer plus de 300 logements. Cette aide permet aux propriétaires d'engager des travaux qu'ils n'auraient peut être pas réalisés sinon. En cumulant l'enveloppe 2009 de l'ANAH aux dépenses restantes à la charge des propriétaires, c'est ainsi 3.000.000 d'€ de travaux réalisés par des entreprises locales. Les aides à l'amélioration du logement font des propriétaires heureux et participent à la vie économique du Boulonnais.

## Cas particuliers : logements vacants, insalubres...

En cas de travaux pour des logements vacants, ou qui peuvent être reconnus insalubres, la Communauté d'agglomération du Boulonnais apporte une majoration spécifique au financement possible.

**Pour plus de renseignements, contactez le PACT, 33, boulevard Daunou 62200 Boulogne-sur-Mer Tél. : 03 21 30 72 42**

## Nouveau vice-président pour l'habitat

Christian Baly, maire de St-Martin-Boulogne et second vice-président à la CAB, reçoit la délégation Habitat et renouvellement urbain ; développement durable dans le cadre de l'habitat ; gens du voyage.

# Une **nouvelle "Cigales"** dans le Boulonnais



*Loïc Cheuva et Olivier Caboche,  
lors de la mise en place  
du comité local de l'ESS*

**D**epuis quelques mois, la "Cigales" est de retour dans le Boulonnais. Découvrons là avec son gérant, Loïc Cheuva, également directeur des associations Cré'Actif et Habitat actif.

### **Qu'est-ce qu'une "cigales" ?**

Loïc Cheuva : Il s'agit d'un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (CIGALES). C'est une structure de capital risque solidaire qui mobilise l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...). Notre Club est constitué de 20 membres (gérants d'entreprises, experts-comptables,

notaire, mais surtout citoyens) qui mettent une partie de leur épargne en commun. Nous nous réunissons plusieurs fois par an à la Maison de l'emploi et de la formation du Boulonnais pour recevoir les créateurs, décider de nos placements et affecter cette épargne collective au capital des entreprises.

C'est un lieu d'échanges et d'auto-formation sur les questions économiques et de développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire. Le club a une durée de vie de 5 ans, prorogable une fois. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des cigaliers. Les

CIGALES sont au carrefour de l'épargne de proximité, de l'épargne éthique et de l'épargne solidaire.

Nous pourrions résumer la Cigales comme : "Un outil opérationnel en capacité de soutenir les créateurs d'entreprises de proximité, techniquement et financièrement, dans une perspective de développement économique local".

### **Par ailleurs, un conseil local de l'économie sociale et solidaire s'est également mis en place. De quoi s'agit-il ?**

Ce conseil a pour mission de réunir les différentes familles de l'économie solidaire et sociale afin qu'ils puissent apprendre à se connaître et travailler ensemble. Cette union rassemble des mutuelles, des associations, des fondations ou des coopératives. Il est véritablement, un relais local de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nord-Pas de Calais, dans le cadre de la mise en valeur des initiatives prises par ce pan de l'économie locale.

### **Vos projets ?**

Nous lançons plusieurs chantiers. Nous comptons, par exemple, réaliser un état des lieux de l'emploi pour les personnes en situation de handicap, ou réaliser une étude d'impact économique des structures d'insertion du Boulonnais.

# Parcours du Citoyen :

en direct des quartiers de l'agglo avec des apprentis journalistes



**D**urant tout le premier semestre 2010, une trentaine de jeunes de 12 à 16 ans qui ont répondu à l'appel des différentes structures de quartier de l'agglomération boulonnaise jouent aux envoyés spéciaux.

Sur le terrain, munis d'un bloc de papier et d'un crayon, l'appareil photo en bandoulière, ils partent enquêter, avant de se réunir devant l'ordinateur pour rédiger leurs articles. Ils travaillent dans les conditions réelles et ils s'apprentent à sortir leur journal (\*). Le thème choisi pour ce « quatre-pages » est la citoyenneté. Ainsi, par petites équipes, les jeunes journalistes se sont répartis les sujets choisis en conférence de rédaction : interview de Madame la commissaire centrale de police, du commandant de la caserne des sapeurs-pompiers, du Procureur de la République, visites du

siège de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, d'un centre éducatif fermé... Prise de rendez-vous, préparation de l'entretien et des questions à poser, enquête ou interview, choix de l'illustration, écriture journalistique... toutes les facettes du métier ont été abordées, de la façon la plus professionnelle qui soit.

D'autres rendez-vous sont déjà programmés : visite de l'Assemblée Nationale, pilotée par le président de la CAB, Frédéric Cuvillier ; mise en page du journal dans les locaux de l'hebdomadaire local ; visite de l'imprimerie (à Hazebrouck) à l'heure de l'impression sur les rotatives...

Au-delà, à travers les différentes étapes actives de ce "Parcours du citoyen" les jeunes sont amenés à réfléchir à leur place dans la société : il s'agit de développer, chez eux, la connaissance des institutions, de leurs droits et devoirs, mais aussi de valoriser leur image et leur estime de soi en diffusant le fruit de leur travail à toute la population.

(\* Cette édition spéciale paraîtra le mercredi 23 juin 2010, insérée en pages centrales de l'hebdomadaire "La Semaine dans le Boulonnais"



Parallèlement à leurs tâches d'enquête et d'écriture, les jeunes de l'opération Parcours du Citoyen, ont visité les locaux de l'hebdomadaire local. Le rédacteur en chef de la "Semaine dans le Boulonnais", Mickaël Tassart, leur a longuement expliqué le fonctionnement au quotidien d'une rédaction avant de leur prodiguer, confraternellement, des conseils bien utiles.

## La rédaction

Linda, Mélissa et Coralie (Centre social éclaté de Saint-Martin-Boulogne).  
Corentin, Adeline, Bérengère et Anne (ELP Saint-Martin-Boulogne)  
Emeline, Cindy, Céline et Clotilde (CAJ de Le Portel)  
Majida, Lucille, Noémie, Maxime, Guillaume, Flavien, Timothée et Jean-Maurice (CSC-CAJ de Wimereux)  
accompagnés par Corinne, Maxime et Yohann (CAB) et Benoît (journaliste).

# www.agglo-boulonnais.fr

Le site Internet des habitants de l'agglomération boulonnaise

**D**epuis le mois de mars, la Communauté d'agglomération du Boulonnais propose une nouvelle version de son site Internet, avec notamment un guide virtuel, e-Zabelle !

Au fil des années, la CAB a pris une part croissante dans le quotidien des 123 000 habitants de ses vingt-deux communes : transports urbains, politique de l'emploi, prévention, enseignement artistiques, urbanisme, aménagements et création d'équipements, Hélicéa par exemple... Il

était nécessaire de proposer un outil réactif, simple, pour informer, échanger, rendre des services... Ainsi, la CAB vous propose sur son site les démarches en lignes, les renseignements pratiques, juridiques, de « service-public.fr », avec une personnalisation selon votre commune d'appartenance.

*E-Zabelle, votre guide virtuelle sur le nouveau site de la CAB*

## Qui est E-Zabelle ?

En vous connectant la première fois sur [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr), vous serez accueilli par E-Zabelle, personnage virtuel, guide du site Internet de la CAB. Celle-ci s'adresse de vive voix à vous et propose une découverte générale du site et vous oriente en fonction de vos attentes. Il est possible de la faire disparaître et réapparaître à volonté.

Son nom est un clin d'œil à la célèbre Zabelle, femme de pêcheur boulonnais, le "e" se prononçant "i" signifiant "électronique", ce qu'elle est par ailleurs ! E-Zabelle symbolise le sens de l'accueil et du service. La présence d'un guide virtuel sur un site Internet d'une collectivité est particulièrement originale.

## Une recherche multi-sites

Le moteur de recherche interne aux sites est un outil très utilisé. Fort de ce constat, la CAB a opté pour une technologie permet-

tant de chercher au sein du site, mais également dans divers autres sites pertinents et pré-choisis, comme Boulogne-emploi.com, celui de Nausicaà, de TCRB.... Ainsi les résultats de la recherche sont plus riches et proposent plusieurs éclairages.

## En avance pour l'accessibilité

Le site de la CAB est développé afin d'être accessible au plus grand nombre, en conformité avec la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La structuration des informations et la programmation du site le rendent compatible avec les outils utilisés par les personnes en situations de handicap pour naviguer sur le web. La CAB a pris les devants sur ce sujet puisque l'obligation entre en vigueur le 16 mai 2012.

Ce site Internet bénéficie d'un aide de l'Europe (50%) et du Conseil Régional (20%) pour son développement. Il est à noter que sa conception et sa réalisation sont le fruit d'un travail interne à la CAB, avec le recours à des prestataires spécialisés pour les divers outils qu'il incorpore, et des formations pour les agents responsables du projet.

D'autres fonctionnalités seront prochainement mises en place, notamment du paiement en ligne.

Bonne navigation sur [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr) et sachez qu'une borne est à votre disposition à l'accueil de la CAB. ■



# Un **portail Internet** au service de l'emploi



Hervé Hénon, vice-président en charge des politiques solidaires et de l'emploi, et Frédéric Cuvillier, président de la CAB, ont lancé officiellement ce site particulièrement utile



**D**epuis septembre 2003, le site internet **boulogne-emploi.com** créé par la CAB avait vocation à faciliter les démarches des chercheurs d'emploi. S'il était riche en contenu, il trouvait ses limites dans les fonctionnalités et une remise au goût du jour s'imposait.

Une réflexion menée par la Communauté d'agglomération du Boulonnais en lien avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Boulonnais a permis de mettre en évidence des besoins nouveaux tant du côté des personnes en recherche d'emploi, que du côté des employeurs ou encore des partenaires de l'emploi. La nouvelle version de boulogne-emploi.com prend en consi-

dération les attentes de chacun pour proposer une information structurée, et des fonctionnalités personnalisées.

## **Plus ouvert, plus riche**

Ce portail permet de mieux répondre aux besoins des utilisateurs (particulier, entreprise ou professionnel), il est possible de s'identifier afin d'accéder à des espaces dédiés. Quatre annuaires (des entreprises boulonnaises, des organismes de formation, des acteurs de l'emploi, des acteurs de la création d'entreprise) faciliteront la prise de contact. Un outil adapté permet de saisir en ligne son CV et de l'enregistrer dans la CVthèque qui est consultable par les chefs d'entreprises ayant des offres à pourvoir.

Les contenus proposés sont clairement répertoriés dans différentes rubriques : découvrir l'économie boulonnaise, s'orienter et se former, trouver un emploi, créer votre entreprise, s'implanter et se développer, trouver des compétences, qualifier les ressources humaines...

Avec ce portail, l'agglomération dispose d'un outil pratique, simple, au service des chercheurs et des créateurs d'emploi, adapté aux évolutions rapides du monde du travail. Ce portail est notamment accessible à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Boulonnais, au sein de sa Cyber-base. Il est également consultable de la borne située à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. ■

**[www.boulogne-emploi.com](http://www.boulogne-emploi.com)**

# Un **nouveau centre sportif** de Haut Niveau pour le BCK



**T**rès prochainement, un chantier démarrera rive gauche de la Liane en face de la place Léon Blum : la CAB va réaliser une extension pour le Boulogne-Canoë-Kayak.

Dans le contexte des Jeux Olympiques à Londres en 2012, toute la Côte d'Opale, a mis en œuvre un ambitieux programme. Il s'agit de proposer notre territoire comme base d'entraînement pour des délégations sportives en 2012. Notre proximité et nos équipements intéressent plusieurs pays, un cadre de préparation agréable et un hébergement moins coûteux.

Cette démarche s'accompagne également d'une série d'investissements sur le territoire afin de requalifier, améliorer divers équipements sportifs. Le futur bâtiment du BCK s'inscrit dans ce contexte et sera donc site de préparation préolympique pour le canoë-kayak, mais aussi plus largement pour les diverses pratiques nautiques. Il bénéficie ainsi d'un financement à hauteur de 40% par le Conseil Général.

*Ce nouveau visage du BCK constitue une première étape pour le remodelage des rives de la Liane. Le futur bâtiment du BCK intégrera plusieurs aspects du développement durable : utilisation de l'eau de pluie, utilisation de l'énergie solaire, performance thermique... Par ailleurs, sa construction s'inscrit dans la charte "chantier vert" : réduction des nuisances, gestion et recyclage des déchets, économie d'énergies...*

## Un équipement au service du sport bouloonnais

Ce bâtiment est également un outil parfait pour le BCK. Les conditions d'accueil de ses sportifs et des nombreux scolaires seront améliorées, la gestion du parc de bateaux simplifiée... Les équipements sportifs intégrés (une salle de musculation lourde, une salle de musculation douce, deux petits saunas, une infirmerie..) ont vocation à s'ouvrir plus largement au monde du sport bouloonnais.

Le chantier engendrera un léger détour sur la place Léon Blum. La livraison est prévue pour le printemps 2011. ■

## Le BCK, Pôle EuroRégional d'Excellence Sportive

Avec le BCK, le Bouloonnais brille au plus haut niveau. Le club est reconnu Pôle EuroRégional et il organise de nombreuses manifestations nationales et internationales de haut niveau qui font connaître notre région. Ainsi, il accueille "**l'international Race Pas-de-Calais**" les 15 et 16 mai 2010 et le Championnat de France de canoë-kayak du 8 au 11 juillet 2010.

Il accueille de nombreux scolaires toutes l'année, mais peut aussi vous proposer des descentes de la Liane, une initiation au kayak de mer...

[www.boulogneck.fr](http://www.boulogneck.fr)

# Opération thermographie :

## réduire les factures en énergie



**V**ous avez peut être remarqué au début du mois de mars un hélicoptère survoler durant plusieurs jours notre territoire. Il s'agit en fait de l'opération "Thermographie aérienne" lancée par la Jeune Chambre Economique en partenariat avec la Communauté d'agglomération.

Le principe est de prendre une série de photos thermiques à bord d'un hélicoptère équipé d'une caméra infrarouge, des bâtiments et habitations afin de déterminer si ils sont suffisamment isolés. Cette opération s'est dé-

roulée sur l'ensemble des 22 communes de l'agglomération Boulonnaise.

Les résultats de cette étude vous permettront de savoir avec précision quelle est la déperdition énergétique au niveau de votre toit. Dans quelques mois, lors d'un salon de restitution "entreprises et grand public", les résultats de l'opération "J'isol'ou" seront présentés aux habitants de la Communauté d'agglomération. Ces derniers, accompagnés de leur facture de chauffage, pourront consulter gratuitement les prises de vue de leur habitation, bénéficier d'un accueil et d'une expertise pour repérer

le niveau des déperditions de chaleur de leur habitat.

L'objectif de la CAB au travers de cette opération est de sensibiliser et de communiquer sur la gestion des énergies. Il s'agit d'une première étape qui permettra de lancer d'autres opérations comme l'accompagnement des habitants au travers d'un Espace Info-Energie, la réalisation d'un plan climat territorial à l'échelle du Pays Boulonnais ou plus largement le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la CAB. ■

### INFO +

L'environnement est devenue une préoccupation constante de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Tous les projets intègrent cette dimension en favorisant les énergies nouvelles et durables, à l'exemple du futur centre de formation dédié au Canoe-Kayak sur la Liane qui sera équipé de capteurs solaires et d'un système de récupération des eaux. Le transport est bien évidemment concerné avec l'acquisition de nouveaux bus à gaz naturel plus respectueux de notre environnement. La CAB en se lançant dans cette opération de thermographie aérienne souhaite aussi sensibiliser le plus grand nombre et offrir aux habitants de l'agglomération un outil pratique pour économiser de l'énergie et donc réduire les factures.

## Le Conseil de Développement Durable : six années d'existence

**D**epuis sa création en 2002, le CDDAB a rapproché des personnalités très impliquées dans la vie de la Communauté d'agglomération et instauré un mode de participation et d'échanges entre des personnes de points de vue différents pour l'élaboration de propositions communes.

Le conseil a permis ainsi à la société civile de s'approprier la dimension communautaire et d'expérimenter une réelle démocratie participative. Dans les premières années de son existence, le Conseil de Développement Durable a présenté des propositions au Conseil communautaire, au travers des rapports de ses commissions : Santé, TIC, Développement durable, Port, Culture... Il a donc participé à la mise en place d'une première année de médecine à Boulogne-sur-Mer, à la création de la Maison médicale ou l'organisation des Assises de la Culture en septembre 2007.

Depuis 2008, le président de la CAB saisit régulièrement le Conseil de Développement pour avis. Les premiers d'entre eux ont été rendus sur :

- La stratégie de développement économique du Boulonnais
- Comment développer la part des énergies renouvelables dans l'agglomération ?
- La révision de la charte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
- Le réseau de transport urbain de l'agglomération

### L'ACTUALITE EN 2010

En 2010 le CDDAB ouvre plus largement ses portes notamment aux jeunes. Ses membres sont passés de 58 à une centaine de personnes représentant la société civile. Il a siégé en Assemblée Plénière dans sa nouvelle composition le 28 janvier 2010.

Le CDDAB participe :

- au conseil de gouvernance **PLDE** (Plan local de développement économique) ;
- aux concertations pour l'établissement du **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- au projet **Londres 2012** ;
- au projet **Capécure 2020**.

Les travaux en commission se poursuivent, en particulier sur des dossiers importants pour notre agglomération :

Prospective 2025 : Emploi pour demain / Habitat pour demain / Santé / Jeunes

### CONTACTEZ-NOUS

Pour vous informer, vous exprimer ou demander à participer aux travaux des commissions, adressez-vous au secrétariat du CDDAB :

**[www.conseil-developpement.fr](http://www.conseil-developpement.fr)**  
**[conseildeveloppement@agglo-boulonnais.fr](mailto:conseildeveloppement@agglo-boulonnais.fr)**  
**Tél. : 03 21 10 36 36**



### Le conseil de développement QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil de Développement Durable de l'agglomération boulonnaise (CDDAB) est une instance consultative mise en place par la Communauté d'agglomération du Boulonnais dans le cadre de la "loi Voynet". Il poursuit depuis 2003 ses activités de conseils, de débats, de propositions et de réflexions sur l'avenir de l'agglomération.

Le travail du CDDAB - Structure de réflexion et d'échanges concernant le devenir des habitants de notre communauté - est fondé sur la passion, le charisme et la motivation de ses membres, tous bénévoles. Ceux-ci partagent ensemble les objectifs suivants : comment promouvoir la démocratie participative pour accompagner et anticiper les modifications nécessaires à notre agglomération et à notre territoire ? Comment accepter le changement ?

Le CDDAB, présidé par Jean-Roger BERGERAT comprend trois collègues qui reflètent l'équilibre de la société civile boulonnaise. Toutes ces personnes venues d'horizons différents, représentent le monde de l'entreprise, les syndicats, les affaires sociales, le milieu associatif...

Le travail du CDDAB s'articule autour de rapports (élaborés par les groupes de travail) qui donnent lieu à des AVIS votés en plénière. Ces réflexions sont soit le fruit d'une saisine du Président de la CAB sur un sujet intéressant l'agglomération, soit le fruit d'une auto-saisine du CDDAB.

Jean-Roger BERGERAT (au centre) et une partie des membres du bureau lors de l'élection au cours de la plénière du 28 janvier 2010, qui a accueilli Frédéric DEBUSSCHE, responsable du service Patrimoine de la Ville de Boulogne-sur-Mer (à gauche)

- 16 **Taxe professionnelle :  
l'Etat impose  
une réforme injuste,  
contre notre territoire !**
- 18 **Frédéric Cuvillier :  
"Le nouvel impôt : voilà  
pourquoi j'ai combattu  
la réforme de la taxe  
professionnelle !"**
- 19 **La presse en parle  
Les élus de la CAB  
ont exprimé leurs  
inquiétudes**
- 21 **Garantir des services  
de qualité**

*Le développement de nos zones économiques  
restent une priorité (ici, l'entreprise Ecover implantée  
sur la zone d'activités de Landacres)*

**Taxe professionnelle :  
l'Etat impose  
une réforme injuste  
contre notre territoire !**



# Taxe professionnelle : l'Etat impose une réf

## L'Etat transfère la charge de l'impôt vers les ménages

Les collectivités locales, en pleine crise financière et ralentissement économique, ont servi de moteur à la croissance en réalisant plus de 75 % de l'emploi public. Elles subissent aujourd'hui de plein fouet les réformes fiscales et institutionnelles souhaitées par le Gouvernement.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, **Frédéric Cuvillier**, a **dénoncé** depuis le début les effets pervers de la réforme et notamment "le risque de **transfert pur et simple de l'impôt "entreprises" vers davantage d'impôts "ménages"**. C'est aujourd'hui une réalité.

En faisant le choix de supprimer la taxe professionnelle, **l'Etat a transféré la charge de l'impôt vers les ménages**. Le 1<sup>er</sup> avril en effet, les élus de la CAB ont été contraints de voter une taxe additionnelle. D'un montant de 1,5 million d'euros, elle se traduira en 2010 par un impact d'environ 15 € par foyer assujéti à la taxe d'habitation (en moyenne).

## La taxe professionnelle, c'est quoi ?

La taxe professionnelle est un impôt sur les entreprises qui s'appliquait pour l'essentiel sur les équipements et biens mobiliers, c'est-à-dire sur les investissements des entreprises. Cet impôt était perçu par la Communauté d'agglomération et représentait

plus de 50% de son budget et contribuait notamment à financer les grands services à la population (transports, déchets...) et les bâtiments destinés à l'accueil des entreprises.

## Pourquoi l'Etat l'a-t-elle supprimée ? Et par quoi est-elle remplacée ?

À l'origine l'Etat voulait alléger la fiscalité des entreprises et réduire les délocalisations. **Une bonne initiative si la réforme avait été mieux réfléchie**. En effet, **le gouvernement a décidé de remplacer la taxe professionnelle par un nouvel impôt aux entreprises** : "La contribution Economique territoriale". Ce nouvel impôt est composé de 2 taxes : une taxe sur la Valeur ajoutée des entreprises, et une taxe sur le Foncier économique. Mais ce nouvel impôt aux entreprises ne représente que 22 % de ressources pour la CAB alors que la Taxe professionnelle représentait 50% de ressources.

Et en plus, elle pénalise les 40.000 entreprises à forte intensité de main d'oeuvre (dont la valeur ajoutée comporte beaucoup de salaires), alors que ce sont elles qu'il convenait d'aider pour éviter toute délocalisation !

*En supprimant la taxe professionnelle, l'Etat transfère la charge de l'impôt sur les ménages*

© Fotolia - Plevau



# forme injuste contre notre territoire

## Alors comment l'Etat compense-t-il cette perte financière pour les collectivités ?

Pour compenser la perte de ressource des collectivités, l'Etat promet une compensation financière et transfère la charge de l'impôt vers les ménages. En effet, la diminution de la part "entreprise" dans la fiscalité locale fera augmenter la part "ménage" dans cette dernière. Selon l'Association des Maires de France, cette part passerait de 49% à 68%. Alors que certaines intercommunalités comme celle du Boulonnais avait fait le choix depuis des années de ne pas recourir à l'impôt sur les ménages, elle est obligée aujourd'hui d'y recourir. Cette réalité qui sera celle de toutes les intercommunalités en 2011 va être vécue brutalement par les ménages. Afin de diminuer les effets en 2011, la CAB a fait le choix de l'appliquer de manière modérée dès 2010.

## Et dans les autres agglomérations...

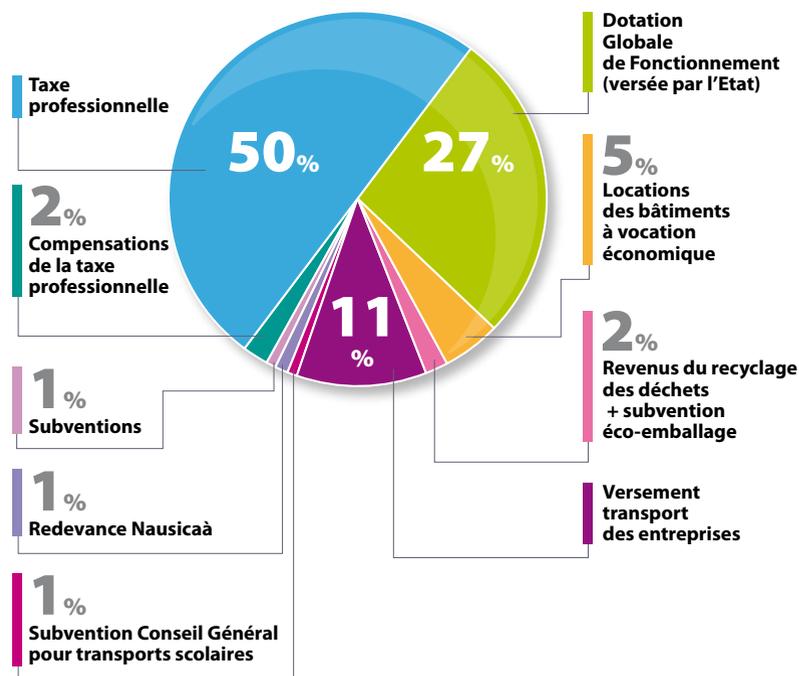
La CAB s'est refusée, jusqu'à ce qu'elle y soit contrainte aujourd'hui, d'instaurer une taxe ménage de 1,5 millions d'euros soit 15€ en moyenne sur les taxes d'habitation.

Il faut savoir que de nombreuses autres agglomérations ont fait le choix d'y recourir

## Budget CAB 2009

### Principales recettes de fonctionnement 2009

La taxe professionnelle représentait plus de 50% des ressources de la CAB



depuis déjà plusieurs années, à l'exemple de Brest, Rennes, Nancy, Arras, Roanne, Calais, entre autres, qui sont toutes en fiscalité mixte. ■

# Frédéric Cuvillier : "Le nouvel impôt ménage : voilà pourquoi j'ai combattu la réforme de la taxe professionnelle"



## **On parle d'un nouvel impôt, qu'en est-il ?**

Nous n'avons pas choisi d'instaurer un nouvel impôt, nous y avons été contraints ! C'est une conséquence directe de la suppression de la taxe professionnelle que j'ai combattue avec force, notamment à l'Assemblée nationale. Ce nouveau prélèvement obligatoire démontre malheureusement ce que je craignais. Depuis des mois, avec de nombreux élus, de tous bords politiques nous n'avons cessé de dénoncer une réforme qui aurait de graves conséquences pour les territoires et les ménages. J'ajoute que cette suppression favorise les agglomérations les plus riches et creuse les inégalités. Dunkerque par exemple va perdre plus de 75 %, alors que le cœur de Seine ou Royan vont gagner 150 %.

## **Mais le recours à ce nouvel impôt est rendu obligatoire en 2011, pourquoi l'avoir instauré cette année ?**

En appliquant cette fiscalité additionnelle en 2010, nous avons voulu la rendre moins insupportable pour les Boulonnais, en la lissant dans le temps et en évitant de l'appliquer violemment en 2011.

## **Avec cette perte de ressources, quelles vont être vos priorités d'actions ?**

Nous mettrons tout en oeuvre pour réduire au maximum l'impact sur les ménages. Rationaliser les coûts, poursuivre et accentuer les économies mises en place depuis 2 ans – nous avons d'ailleurs fait appel à un cabinet spécialisé pour réaliser des économies partout où cela était possible. Des efforts afin de maintenir un service à la population de qualité, au travers des transports publics, de la gestion des déchets, en concentrant nos interventions sur l'attractivité économique, l'aide à la création d'entreprises, la création d'emplois.

## **Et pour les investissements ?**

Nous maintenons nos projets. Comme je l'ai dit précédemment la priorité est naturellement le soutien à l'emploi, c'est-à-dire le financement d'investissements créateurs d'activités économiques et d'emplois : en finançant des zones économiques et artisanales, mais aussi un service public manquant, le crematorium.

**Nous n'avons pas eu le choix pour cet impôt car c'est la loi qui a été votée, mais nous mettrons tout en oeuvre pour réduire au maximum l'impact sur les ménages**

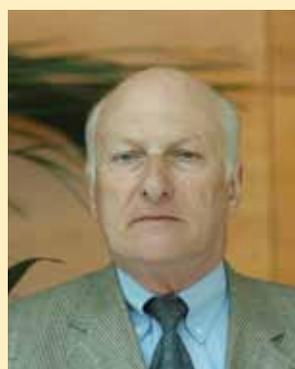
A plus long terme, nous poursuivrons nos efforts en matière de restructuration urbaine, avec notamment l'aménagement des berges de la Liane, sans oublier l'agrandissement de Nausicaà, les transports, la fibre optique, la zone économique de Résurgat. Mais pour cela, nous devons aller chercher d'autres financements. C'est d'ailleurs l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. Car après la réforme sur la fiscalité, le gouvernement en a préparé une autre, celle sur les institutions, qui comme elle est présentée aujourd'hui, empêchera les collectivités d'obtenir des financements auprès de plusieurs collectivités : département ou région. Pour éviter les

# onnelle ! "

financements croisés. Encore une réforme dont l'issue, je l'espère, ne sera pas une nouvelle fois au détriment de nos territoires, car si nous ne pouvons plus investir, ce sont de très nombreux emplois qui seront menacés.

## La presse en parle...

La Tribune - Janvier 2010 - N°4388



## Jean-Loup Lessaffre

Vice-président de la CAB (finances, technologies de l'information et de la communication, développement des énergies renouvelables)

## "La rigueur devra être de mise"

Le budget 2010 revêt une importance particulière, il a été préparé dans un contexte de réformes nationales. La suppression de la TP et son remplacement par la cotisation économique territoriale (CET) et d'autres taxes, dont la taxe d'habitation du Département, est acquise et interpelle fortement les élus locaux quand on sait que les nouvelles taxes n'évolueront pas au rythme des 6 % annuels de l'ancienne TP.

Dès lors, les élus de la CAB ont fait le choix, en levant modérément les impôts additionnels sur les ménages, de poursuivre les efforts d'investissement pour ne pas prendre le risque de pénaliser plus encore le territoire et ses habitants. **La vocation de la CAB est d'investir pour favoriser la création d'emploi dans un cadre de vie attractif.** Le budget 2010 marque donc cette priorité par les investissements autour de l'axe Liane, le logement, les transports.

La rigueur devra être de mise dans les années futures, pour ne pas asphyxier nos ménages, nous aurons des choix à faire mais la position des élus attachés à l'avenir de leur territoire ne pouvait pas être l'inertie.

## Les élus de la CAB ont exprimé leurs inquiétudes

Déjà en 2009, les élus, lors du Conseil communautaire de la CAB ont voté à l'unanimité une motion relative aux menaces pesant sur le territoire face au contenu de la réforme territoriale et de la réforme de la Taxe professionnelle.

## L'eau

Alimentation en eau potable de plus de 120.000 habitants :

- **1 usine de traitement de l'eau potable** à Carly
- **964 km de canalisations**
- **28 réservoirs** d'eau potable
- Traitement des eaux usées avec **11 stations d'épuration** sur toute l'agglomération (dont les dernières constuities à Baincthun et La Capelle modernes et Ecologiques)

Lagunage à La Capelle



© Fotolia - Richard Villalon

# Vous garantir des s

*"Il faut poursuivre les économies, nous concentrer sur nos compétences. Garantir aux habitants de l'agglomération des services de qualité : transports, traitement des déchets, traitement de l'eau... et soutenir, favoriser la création d'emplois, en poursuivant notamment nos investissements dans les zones économiques et artisanales." - Frédéric Cuvillier*



## Les transports

Assurer le réseau Bus sur les 22 communes du Boulonnais : modernisation des lignes, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, tarifs modérés, transport scolaire, acquisition des véhicules... Le transport ( hors investissement) c'est **le premier poste de dépenses, plus de 10 millions d'euros !**



## Le traitement des déchets

Assurer l'élimination des déchets ménagers, soit **45.000 tonnes par an de déchets ménagers** sont acheminés au centre de Dannes. Grâce à la collective sélective mise en place dans les 22 communes et à l'implication des habitants, les déchets sont réduits de 15.000 tonnes par an ! La CAB gère également le centre de tri de Saint-Martin Boulogne.



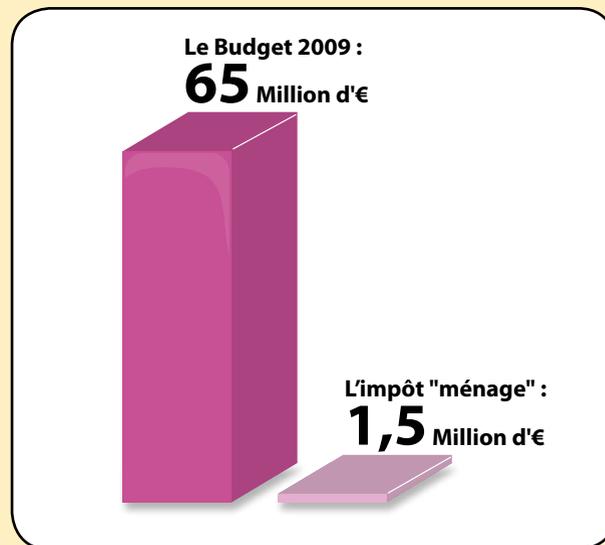
# Services de qualité



*Haliocap, la pépinière d'entreprises dédiées à la transformation des produits de la mer*

## Favoriser l'emploi, accueillir les entreprises

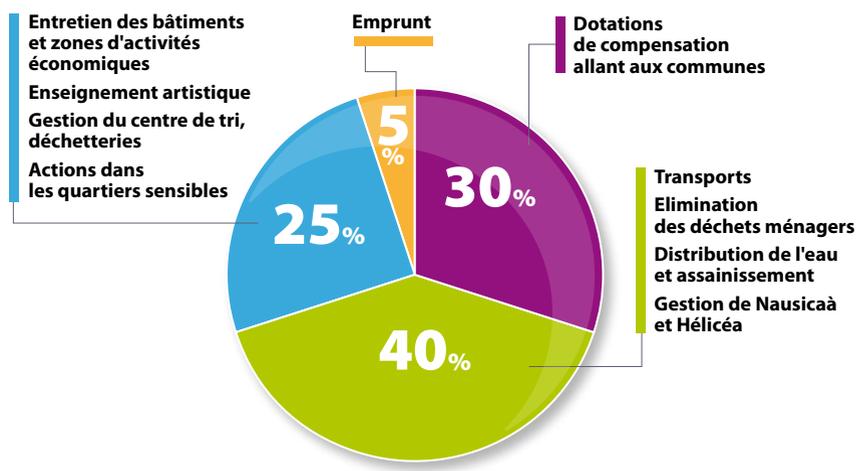
Aider les entreprises à s'implanter grâce à ses pépinières (Créamanche, Haliocap...), aux 6 parcs d'activités qu'elle gère (Inquétrie, Landacres, Liane...). Elle travaille avec les acteurs de Capécure pour que Boulogne conserve sa place de leader européen dans la transformation des produits de la Mer, elle met en place des dispositifs d'aides financières pour le développement et l'innovation des entreprises. Elle favorise l'accès et le retour à l'emploi.



## Budget CAB 2009

### Principales dépenses de fonctionnement 2009

(Total : 65.000.000 euros)



## Georges Mathieu : jeunesse boulonnaise, artiste mondial



Georges Mathieu, Viatha posthume (Pégase), 1985 collection de l'artiste - © Adagp, Paris 2010

**L**e 27 janvier 1921, à Boulogne-sur-Mer, Georges Mathieu voit le jour. Encore adolescent il quitte sa ville natale et, juste après la seconde guerre mondiale, il expose ses travaux picturaux dans les plus grandes galeries du monde et devient l'un des pères fondateurs du courant de l'abstraction lyrique.

Parcours impressionnant, peut être guidé par les premières émotions visuelles de sa jeunesse : *"Mon premier paysage est celui des remparts qui entourent le château"* se souvient-il. *"Mon second est celui de la mer qui me donne cette soif de l'espace, non pour lui-même, mais pour la conscience que j'en ai"*.

Passionné, curieux, voyageur et inventeur d'un réel art de vivre la vie d'artiste, Georges Mathieu ne se cantonne pas uniquement à la peinture, mais exécute également des illustrations, notamment pour Air France, travaille du mobilier, des bijoux, sculpte des réalisations monumentales, et dessine la pièce de 10 francs utilisée entre 1974 et 1987.

### Joies artistiques

Dans les années 60, Georges Mathieu prône une éducation mettant davantage en valeur la sensibilité, le progrès de l'homme avant celui de l'économie, un accès aux joies simples et pourtant si riche de l'art, de la création...

Fin 2008, Georges Mathieu donne au Château-Musée de Boulogne-sur-Mer quinze de ses œuvres, retraçant différentes étapes de sa vie artistique. Sa ville natale propose ainsi la plus riche collection en France. Par



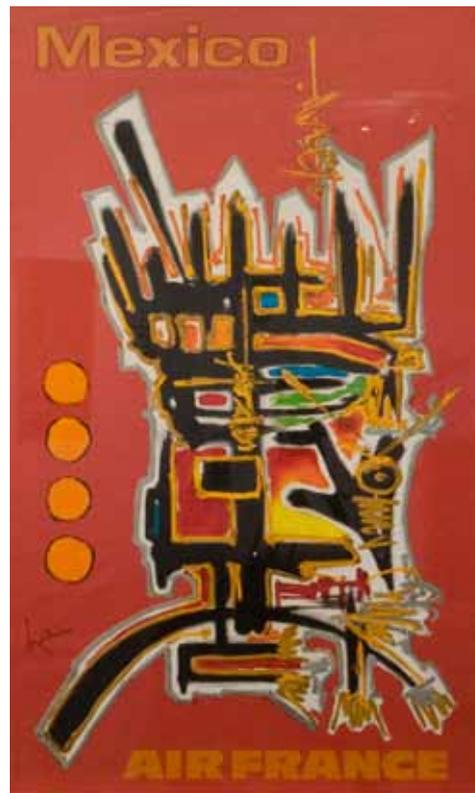
Georges Mathieu, ensemble du service Versailles décor "Montréal" 1969, Collection de l'artiste. Au mur : à gauche : Transparences désespérées non datée donation Mathieu 2008, à droite : Humiliation prophétique non datée donation Mathieu 2008 © Adagp, Paris 2010

fidélité aux principes de Mathieu d'une éducation tournée vers les arts, l'équipe du musée propose aux écoliers de découvrir son univers, ses différentes méthodes, ses techniques... Une approche concrète, riche, palpable, pour les plus jeunes de l'abstraction lyrique.

La donation Mathieu représente un atout supplémentaire pour le Château-Musée, un point d'attrait majeur pour les amateurs d'art, mais également un lien, entre un jeune Boulonnais devenu artiste emblématique d'un courant et les enfants d'aujourd'hui qui découvrent son parcours, son univers, sa richesse. ■

**Contacts :**  
**Château-Musée, rue de Bernet**  
**62200 Boulogne-sur-Mer**  
**Rens. : 03 21 10 02 20**

*Horaires : tous les jours sauf le mardi*  
*de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 ;*  
*le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à*  
*18h ; Fermeture annuelle du 23/12 au soir au*  
*02/01 matin.*



Georges Mathieu, affiche "Mexico (air France)" 1968, collection du Château Musée, acquisition 2008 © Adagp, Paris 2010



## Abstraction Lyrique

Ce mouvement artistique abstrait, apparu après la seconde guerre mondiale, s'oppose à l'utilisation de formes géométriques et valorise une expression plus personnelle de l'artiste. Le terme "abstraction lyrique" est utilisé dès 1974 par Georges Mathieu.

## Des ateliers scolaires pour découvrir l'enfant du pays

Le Château Musée propose des ateliers pour les élèves de la maternelle au lycée, permettant de découvrir l'abstraction lyrique, l'univers de Georges Mathieu, mais aussi ses techniques. Pour les plus petits, la partie didactique se complète d'un temps ludique basé sur les tableaux et pour les élèves en primaire, il s'agira de produire sa propre œuvre, selon l'esprit de Georges Mathieu, avec différentes approches.

**Renseignements :**  
**Service des Publics : 03 21 10 02 22**

# Nesles, on y est bien



**G**uy FEUTRY, maire de Nesles répond à nos questions, dresse le portrait de sa commune et évoque les projets en cours.

### **M. le Maire, comment qualifiez vous votre commune ?**

Nesles est une commune rurale, de taille moyenne, le dernier recensement pointe 1.067 habitants, qui présente l'avantage d'être bien située entre Boulogne-sur-Mer et le Touquet. Le cadre de vie est verdoyant, la mer est très proche et les accès routiers sont faciles. Nesles voisine Neufchâtel-Hardelot à tel point que quatre rues sont partagées entre les deux communes. D'ailleurs, certaines personnes extérieures se demandent souvent sur quelle commune elles se trouvent ! Bref, à Nesles on y est bien, c'est petit, mais actif.

### **Est-ce que "actif" rime avec associatif ?**

Oui, nous avons actuellement onze associations à Nesles. Il faut noter qu'elles sont aussi fréquentées par des habitants de Neufchâtel et l'inverse est vrai également. D'ailleurs nous veillons à ce que nos associations se complètent. Nous avons besoin de vivre ensemble, besoin de synergie et non pas de concurrence. Je souhaite aussi dire que nos associations attirent tous les âges. La salle des fêtes, la maison du terroir et le moulin à eau y accueillent les activités associatives, culturelles... Enfin, « actif » c'est également la présence d'Industries CB PREMIX (production de matériaux de construction et béton prêt à l'emploi) et TRB (fabrication de produits réfractaires

non façonnés et pré-fabriqués). Ces 2 entités appartiennent au groupe Carrières du Boulonnais. C'est important en terme d'emplois. CB PREMIX produit environ 10.000 m<sup>3</sup> de béton et 50.000 tonnes de parpaings. TRB qui pourtant importe et exporte à travers le monde entier est peu connue dans le Boulonnais. Cette société, créée en 1947, propose aujourd'hui une grande variété de produits et services destinés aux entreprises sidérurgiques et métallurgiques. Ainsi, 40.000 tonnes de matières premières et 40.000 tonnes de produits finis transitent dans notre commune.

*Le Moulin de Nesles, cet hiver*





**Les liens semblent étroits avec la commune voisine.**

Oui, ils sont naturels nous vivons en bonne intelligence comme vous le voyez. Nous trouvons à Neufchâtel les services, commerces complémentaires... Par ailleurs, je trouve important de nos jours d'être solidaire. Cet état d'esprit est je crois globalement partagé par tous mes collègues maires de l'agglomération.

**Quels sont les projets de la commune en cours ?**

Nous avons un terrain de foot qui n'est plus utilisable en l'état, mais avec des vestiaires corrects. Nous souhaitons lui redonner vie,

**"Le point le plus important pour moi, c'est de faire grandir Nesles raisonnablement"**

peut être en partenariat avec Neufchâtel, pour l'entraînement de nos jeunes. Sinon, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement a entrepris d'importants travaux qui vont se poursuivre dans les années à venir dans le cadre de la nouvelle station d'épuration mise en place par la CAB. Elle servira pour nous, ainsi que Neufchâtel-Hardelot et Condette.

Elle traitera 18.000 habitants contre 12.000 actuellement.

Le point le plus important pour moi, c'est de faire grandir Nesles raisonnablement. Des terrains constructibles sont dégagés et dans le courant du second semestre 2011,

nous aurons environ 50 logements supplémentaires, en accession à la propriété ou en location.

Notre objectif volontaire et ambitieux serait d'atteindre d'ici 2014-2015 une petite centaine de logement en plus. En terme de développement économique, nous souhaitons renforcer le pôle commercial aux alentours du centre commercial en y associant le traitement paysager de l'entrée du Village.

**Beaucoup de personnes souhaitent-elles s'installer chez vous ?**

Nous avons très régulièrement des demandes de terrains, de maisons à vendre ou à louer... Pour Nesles, avec l'arrivée de familles, l'enjeu est de conserver l'école au sein même de notre village. Nous avons la chance de l'avoir gardé jusqu'ici, et de surcroît nous proposons des services pertinents: cantine, ramassage scolaire, garderie périscolaire... Cela constitue donc un attrait pour les parents qui souhaitent vivre au calme, pas trop loin du centre urbain. C'est la majorité des demandes que nous avons, mais il y a aussi des expatriés qui veulent revenir à Nesles, preuve que définitivement, on y est bien ! ■



### Peinture

## Maurice Boitel et ses amis de la Nouvelle Ecole de Paris

La Ville de Boulogne-sur-Mer présente en partenariat avec l'Association des amis de Maurice Boitel et de la Jeune peinture de l'école de Paris, une rétrospective de l'oeuvre de Maurice Boitel. Peintre figuratif résidant et travaillant à Paris, Maurice Boitel est né le 31 juillet 1919 à Tillières-sur-Avre (Eure). Il est décédé le 11 août 2007 à Audresselles (Pas-de-Calais).

Maurice Boitel a fréquenté avant-guerre plusieurs écoles municipales d'art, parmi lesquelles celle de Boulogne-sur-Mer. Alors qu'il est l'élève d'Eugène Narbonne à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, il rencontre certains de ses principaux compagnons de route : Louis Villermozet, Bernard Buffet

avec lesquels il reste très lié tout au long de sa carrière. On peut considérer qu'il participe à ce qui a pu être nommé la "jeune peinture" de la Nouvelle Ecole de Paris" une génération de jeunes peintres nés dans les années 1920, développant un travail où se cotoient réalisme et expressionnisme misérabiliste

*Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.*

**Château-Musée  
Rue de Bernet  
Téléphone : 03 21 10 02 22  
chateaumusee@ville-boulogne-sur-mer.fr  
www.ville-boulogne-sur-mer.fr**



### Boulogne-sur-Mer

Du 9 au 16 mai

#### Marins boulonnais

L'association Boulonnaise "La Palanquée" présente sa huitième Exposition de photos rendant hommage aux marins qui ont fait Boulogne en exposant plus de 1.000 photos en format A4, de marins et de chalutiers, photos rassemblées par Benoît et Pierre Adrien Fourny.

*Exposition du dimanche 9 mai au dimanche 16 mai de 10 h à 19 h tous les jours, Espace Michel Maes (ex Eglise Saint J-Baptiste) allée Flaubert, près de la place Damrémont, Boulevard Chanzy à Boulogne-sur-Mer. Entrée gratuite.*

### Wimereux

#### Visites guidées du Fort de la Crèche

Découvrez cette batterie côtière bâtie en amont de la Pointe de la Crèche, dominant le port de Boulogne, et la baie Saint Jean.

*Prochaines visites : lundi 10 mai (14h30), lundi 24 mai 2010 (14h30)*

*Visite sur rendez-vous toute l'année, en dehors de ces dates, pour les groupes : forfait de 15 € pour les groupes de 4 à 10 personnes + 1,5 par personne à partir de la 11<sup>ème</sup>.*

Fort de la Crèche  
Route de Terlincthun (D96)  
à Wimereux  
[www.fortdelacreche.asso.fr](http://www.fortdelacreche.asso.fr)



### Festival

Du 8 au 25 juillet

#### Festival de la Côte d'Opale : le programme

La programmation de la 34<sup>ème</sup> édition du Festival de la Côte d'Opale a été dévoilée. Voici les concerts qui se dérouleront dans le Boulonnais (sous réserve) :

- Vendredi 9 juillet - Boulogne (théâtre municipal) **Minino Garay y sus tambores del Sur** (Arg.)
- Mardi 13 - Harelot (Hôtel du Parc) **Okou** (Allemagne) – **Ricky Lee Jones** (USA)
- Jeudi 15 – différents lieux et villes **Une journée, des solos**
- Vendredi 16 - Boulogne (salle Omnisports) **Calogero**
- Lundi 19 - Boulogne (Magic Mirrors) **Daniel Lanois "Black Dub"** (USA) - **Feat Trixy Whitley – Brian Blade**
- Mardi 20 - Boulogne (Magic Mirrors) **Gong** (GB) - **Daevd Allen, Gillie Smyth, Steve Hillage, Miquette Giraudy ...**
- Mercredi 21- Boulogne (Magic Mirrors) **Ben, l'oncle soul**
- Jeudi 22 - Boulogne (Magic Mirrors) **Dominique A**
- Vendredi 23 - Boulogne (Magic Mirrors) **Revolver**
- Samedi 24 – Plage - Le Portel **Staff Benda Bilili** (Congo)
- Dimanche 26 - Boulogne sur Mer **Final** sur le port. Ce final se déroulera ... sur place.

**Renseignements :**  
**Festival de la Côte d'Opale**  
105, Boulevard Eurvin Bât. A – N°6  
62200 BOULOGNE SUR MER  
Tél. 03 21 30 40 33  
[www.festival-cotedopale.fr/](http://www.festival-cotedopale.fr/)

## Musique

A Condette, les 8 et 9 mai 2010

### 7<sup>ème</sup> Week-end de la Guitare : stage, master class et concerts

Au programme de ce septième Week-end de la Guitare :

- **Stage** : 4 ateliers encadrés par **Eric Paque, Bruno Mursic, Gérard Butcher, Benoît Wadoux.\***

A l'école Pasteur, les 8 et 9 mai.

Tarif : 75 € (stage + les 2 repas du midi + concerts + master class)

- **Master Class de Jean-Michel Kadjan** - Samedi 8 mai, Salle du Petit Bois à 16h - Tarif : 5 €

- **Concert de Jean-Michel Kadjan** et du groupe **Maison Klaus** - Samedi 8 mai 20h30 - Entrée : 10 €

Cinq musiciens se réunissent autour de l'ancien chanteur de Magma. Leur seul désir : Jouer la jubilation, sans entrave, sans plan de carrière, avec comme idée fixe la complicité entre "note bleue" et "groove".

- **Représentation des stagiaires et d'Opale Guitares** - Dimanche

9 mai à 18h - entrée 3 €

Formation unique en son genre, l'ensemble "Opale Guitare" réunit une vingtaine de guitaristes passionnés, ravis de jouer ensemble.

**Renseignements**  
au 06 77 16 84 15  
ou par courriel :

[condette.ecoledemusique@wanadoo.fr](mailto:condette.ecoledemusique@wanadoo.fr)



## On line

### Retrouvez les Semaines de la Danse et les Violons de la Paix en photos...



...sur [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## Exposition

Au Château d'Hardelot, jusqu'au 27 juin 2010

### Napoléon à la sauce anglaise

#### Caricatures anglaises de la Révolution à l'Empire

Dès que le rôle prépondérant de Bonaparte commença à s'accroître, l'hostilité de l'Angleterre se traduit par une véritable nuée de pamphlets, de libelles, de caricatures que, soit les amis de la Grande-Bretagne, soit même les partisans des borbons, distribuèrent à profusion.

Cependant, malgré la quantité de ces sortes de planches, malgré les tirages incalculables et les différentes éditions qui en ont été fait durant de longues années, le collectionneur n'en retrouve à notre époque, qu'un nombre très limité ; car sous l'empire, la police, par ordre supérieur, rechercha et détruisit tout ce qui ridiculisait Napoléon, sachant bien qu'en France on oublie les fautes, voir même les crimes, mais que le ridicule est une arme meurtrière !

Ces productions satiriques, vite interceptées sur le sol français, ne dimi-

nuèrent en rien la popularité de celui qu'elles se proposaient d'atteindre ; mais en Angleterre, cela se comprend, les marchands d'estampes de ce genre firent fortune. Ainsi, chaque peuple ne voit l'histoire que par le prisme de ses intérêts... Cette exposition nous offre l'occasion historique de nous voir de l'autre côté du miroir... à la sauce anglaise !

*Exposition organisée par le Centre Culturel de l'Entente Cordiale - Château d'Hardelot, en partenariat avec le Château-musée de Boulogne-sur-Mer. Ouvert les mercredi, vendredi, samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires de 10h à 18h*  
Entrée libre

**Château d'Hardelot**  
**1, rue de la Source à Condette**  
**Renseignements : 03 21 21 73 65**



# Nausicaá, laissez-vous toucher par la mer

Expo Madagascar  
Déjà plus d'un million  
de visiteurs, et vous ?



Nausicaá  
La Mer est sur Terre

Centre National de la Mer  
Boulogne/Mer-France

[www.nausicaa.fr](http://www.nausicaa.fr)

[www.nausicaa.mobi](http://www.nausicaa.mobi)



agglorama  
Numéros utiles

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

Accueil : **03 21 10 36 36** - Fax : **03 21 87 48 94**  
Internet : [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)  
et [www.tourisme-boulonnais.fr](http://www.tourisme-boulonnais.fr)

## LE TRI SÉLECTIF

■ **Déchetterie de Saint-Martin-Boulogne :**  
ZI de l'Inquétie 62280 Saint-Martin-Boulogne  
Tél. : **03 21 80 26 27**

■ **Déchetterie de Saint-Léonard**  
ZI de la Liane 62360 SAINT-LÉONARD  
Tél. : **03 21 92 31 31**

*Les déchetteries sont ouvertes de 8h à 18h45 du lundi au samedi sans interruption - De 8h à 11h45 le dimanche. Fermées les jours fériés.*

Une question sur le tri ? **N°Vert** appel gratuit **0800 072 772**

## ARÉNA

Route de la Warenne - Ecault  
62360 Saint-Etienne-au-Mont  
Tél. : **03 21 10 84 30**  
<http://arena.agglo-boulonnais.fr/>

## HÉLICÉA

Z.A.C Mont Joie 62280 Saint-Martin-Boulogne  
Tél. : **03 21 10 08 65** - Fax : 03 21 10 83 50  
E-mail : [helicea@vert-marine.com](mailto:helicea@vert-marine.com)

## CONSERVATOIRE DU BOULONNAIS

47, rue des Pipots 62200 Boulogne-sur-Mer  
Tél. : **03 21 99 91 20** - Fax : 03 21 99 91 24

## REFUGE DES ANIMAUX

Ferme de l'Ecuelle Trouée  
RN 42 62280 Saint-Martin-Boulogne  
Tél. : **03 21 31 38 46**

## RAMASSAGE DES ANIMAUX

par "OPALE CAPTURE ENVIRONNEMENT"  
En cas de besoin, il est impératif de passer par :  
- la Mairie, les jours ouvrables et aux heures d'ouvertures des bureaux.  
- les services de Gendarmerie, de Police (17) ou les Pompiers (18) la nuit, les week-ends et jours fériés, qui sont seuls habilités à contacter la société.